



CANADA

É
Q
U
I
N
I
M
M
O
C

n° 82

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
LE 1^{ER} NOVEMBRE 1971

CONTRIBUTION DU CANADA AU PROGRAMME
DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPE-
MENT 1972

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'honorable Mitchell Sharp, Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, annonce aujourd'hui que le Canada a décidé de porter sa contribution au Programme de développement des Nations Unies (PNUD) à 18 millions de dollars (américains) pour 1972. La contribution, sujette à l'approbation du Parlement canadien, marque un accroissement de 2 millions de dollars (américains), soit 12.5 p. 100, sur l'année précédente.

En faisant part de cette décision aux Nations Unies, M. Paul Saint-Pierre, Secrétaire parlementaire du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a prononcé l'allocution suivante à la séance plénière de l'Assemblée générale des Nations Unies.

"Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de réaffirmer l'appui entier du Canada au Programme de développement des Nations Unies.

Nous savons que tous les principes directeurs sur lesquels on s'était entendu pour accroître la capacité du Programme n'ont pas été mis en oeuvre. Nous avons encore des questions importantes à résoudre. Il faudra nous y consacrer sans relâche et rallier tous les gouvernements membres des Nations Unies, particulièrement ceux qui siègent au Conseil d'administration, les administrateurs du PNUD et les autres organisations de l'ONU, dans un effort de coopération.

Conformément à ces convictions, le Gouvernement du Canada a l'intention d'accroître sa contribution de 2 millions de dollars cette année. Ma délégation a le plaisir d'annoncer que, sous réserve de l'approbation du Parlement canadien, le Canada versera une contribution de 18 millions de dollars au Programme des Nations Unies pour le développement en 1972. Merci, Monsieur le Président."